

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu de la CLDR du jeudi 19 juin 2014

Présent(e)s :

Maitre d'ouvrage

Luc Coisman – Echevin

Alexandra Chaidron et Caroline Theys – Collaboratrices PCDR

Organe consultatif

14 membres présents – 11 excusés

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la CLDR du 13 mars 2014
 - Etat d'avancement des réunions des groupes de travail
 - ✓ Comité de pilotage à propos de la semaine du bien -vivre (8 avril, 8 mai et 2 juin 2014)
 - ✓ Groupe de travail mobilité (22 mai 2014)
 - ✓ Groupe de travail convivialité (12 juin 2014)
 - ✓ Evaluation de l'événement « propr'été » (23 mars 2014)
 - Actualisation de la composition de la CLDR
 - Divers
-

Approbation du PV de la CLDR du 13 mars 2014

Le procès-verbal de la Commission Locale du Développement Rural du 13 mars 2014 est approuvé à l'unanimité.

Etat d'avancement des réunions des groupes de travail

- ✓ **Comité de pilotage à propos de la semaine du bien -vivre (8 avril, 8 mai et 2 juin 2014)**

La semaine du bien-vivre aura lieu du **vendredi 5 au dimanche 14 septembre 2014**. Un stand sera installé sur le marché le vendredi 5 et le samedi 6 au hall omnisports durant le salon des sports pour faire la promotion de l'événement.

Le comité de pilotage a rencontré l'association des commerçants et les présidents des associations locales afin de leur demander leur participation. Il a également invité les acteurs économiques, les petits indépendants de la commune à participer.

Actuellement, les activités proposées ne sont pas très diversifiées. Les inscriptions reçues concernent principalement des professeurs de yoga, des kinésithérapeutes et des masseurs.

Il est demandé aux membres de la CLDR d'aider le comité de pilotage à démarcher pour obtenir un maximum d'inscription¹.

Quelques secteurs/activités doivent encore être approchés :

- HORECA (menu du terroir...)
- Services communaux tels que l'Académie de Musique, l'Espace Jeunes, les 50 ans et +
- L'exposition de la Dame de Grez (vernissage le vendredi 12 septembre)
- La Galerie Au Grez des Arts (voir s'il n'y a pas une liste reprenant tous les artistes de la commune)
- L'école de clown, Montgolfière (rue de Royenne),...

Un membre rappelle qu'il est important de préciser la date limite d'inscription qui est mi-juillet (au départ la clôture des inscriptions était prévue fin juin mais vu le peu d'inscriptions reçues, il a été décidé de prolonger le délai).

✓ **Groupe de travail mobilité (22 mai 2014) ²**

Le groupe travaille sur la fiche-projet « Elaborer un réseau de liaisons lentes utilitaires et sécurisées ».

Quatre liaisons ont été retenues :

1. **Rue du Bois Gibet – Hall omnisport** : Durant la réunion, beaucoup de questions ont été posées : Pour quel utilisateur ? Quel revêtement ? Faut-il de l'éclairage ?... L'objectif de cette liaison sera d'amener, dans un sens, les utilisateurs au hall omnisport et dans l'autre sens, à la gare d'Archennes. Il faudra faire très attention à la sécurité des usagers faibles au carrefour des rues Bois Gibet et des Moulins.
2. **Doiceau – Grez-centre** : Doiceau sera relié à Grez-centre par la rue du Bois des Fiefs, les chaussées de Wavre et de la Libération. La liaison via la rue du Centry n'a pas été retenue car la côte est trop importante et le chemin est en très mauvais état. Une discussion importante a eu lieu pour savoir quel type de chemin était le mieux pour les cyclistes. La piste cyclable étant le plus adapté et le plus rapide, c'est cette solution qui a été retenue.
3. **Gottechain-Bossut** → l'objectif est de sécuriser la traversée de la chaussée de Wavre à la hauteur de Gottechain par l'aménagement de passages piétons aux deux carrefours (rues Jules Depauw et Thomas Decock), en prolongeant la ligne blanche et en diminuant la vitesse à 70km/h. Un premier rdv a eu lieu avec la RW sur le terrain.

La sécurisation de la traversée permettrait de relier Gottechain jusqu'à la gare d'Archennes (par la rue du Bois Gibet).

La Région wallonne n'est pas très réceptive à la demande communale. Il est donc proposé de prendre rendez-vous avec le responsable des limitations de vitesse à la Région wallonne. Il faut veiller à joindre les bonnes personnes au MET ; par

¹ Annexe 1 : formulaire d'inscription à la semaine du bien-vivre

² Annexe 2 : compte-rendu de la réunion du 22 mai 2014

exemple limitation de vitesse et signalisation sont des compétences couvertes par des personnes différentes.

4. Weert-Saint-Georges- Wavre le long du chemin de fer : Cette liaison n'est pas évidente au niveau du cadastre. C'est un dossier complexe. Afin d'y arriver, cette liaison sera réalisée par tronçon :

- a. Néthen – Pécrot
- b. Pécrot – Gastuche

L'idée a été lancée de proposer à Colruyt de créer un chemin jusqu'à leur enseigne.

La Province a lancé un appel à projet. La Commune y participera avec les liaisons 1 et 3 regroupés en une seule liaison.

Suite aux travaux rue du Bois Gibet, il a été constaté que les pavés existants (de très beaux pavés) ont été jetés dans les tranchées. Ils auraient même été utilisés pour reboucher les trous d'égouts alors qu'ils étaient magnifiques. Luc se renseigne afin de savoir ce qu'il s'est passé.

Les prochaines étapes pour cette fiche-projet sont :

1. prioriser les 5 tronçons
2. mettre en œuvre au niveau communal (administratif)
3. réaliser sur le terrain

Il sera possible d'ajouter des rues au réseau proposé avec une signalisation adaptée sans que cela coûte très cher.

Il est également rappelé qu'il est important d'avoir une bonne signalisation en vue de pouvoir réprimer les utilisateurs (motos/cavaliers) qui n'ont rien à faire sur ces liaisons. Des campagnes d'information/ de répression doivent être mises en place pour changer les habitudes.

✓ **Groupe de travail convivialité (12 juin 2014)³**

Lors de cette réunion, le groupe a travaillé sur la fiche-projet : « Rénover les espaces de jeux existants sur la commune »

Le responsable de l'Espace Jeunes, Nicolas Schillings, a été invité à participer à la réunion.

De manière générale :

- Les aires de jeux sont en bon état mais nécessitent un rafraîchissement.
- Il a été proposé d'aménager un abri à chaque espace pour abriter les parents qui accompagnent les enfants.

³ Annexe 3 : Compte-rendu de la réunion du 12 juin 2014

- Les bacs à sable posent problème car les chats et chiens vont y faire leurs besoins. A l'avenir ceux-ci seront rehaussés.
- Manque d'entretien autour des jeux (herbes hautes)
- Des modules de jeux doivent disparaître car ils ne sont plus aux normex. Des subsides seront demandés pour remplacer les modules dépassés.
- Manque de signalétique pour préciser où se trouvent les PISQ/aires de jeux.
- Installer bancs et poubelles à chaque aire de jeux.

Il a été précisé qu'à Hèze, deux côtés de l'abri situé sur le terrain multisports seront enlevés pour assurer la sécurité.

L'aire de jeux qui est en moins bon état est celle des Campinaires (c'est la plus ancienne). Il a été proposé d'y laisser qu'un seul sentier reliant les deux accès de la plaine afin de faciliter l'entretien de celle-ci. Pour les autres sentiers, les remettre en gazon ou y installer des pas japonais (attention difficile pour les poussettes). Il serait bien d'y aménager des modules pour tout petits mais aussi pour les adultes.

En ce qui concerne Gottechain, une fiche-projet avait été réalisée en vue d'aménager une aire de jeux dans le parc de la cure. Cette fiche-projet n'a pas aboutie car il n'a pas été possible de trouver un accord avec la fabrique d'église. Il a donc été proposé d'aménager une aire de jeux dans le jardin de la maison de village de Gottechain.

Lors de la réédition des cartes de Grez-Doiceau, il faudrait proposer d'ajouter les aires de jeux.

✓ Evaluation de l'événement « propr'été » (23 mars 2014)

La première édition de cet événement a été une réussite. Les habitants se sont mobilisés dans quasiment tous les villages.

Le résultat :

- 160 sacs de déchets récoltés
- 10 zones de dépôts clandestins découvertes
- Plusieurs centaines de participants dont l'unité Saint-Georges et Saint-Etienne de Bossut

La Prochaine édition se tiendra le 22 mars 2015

Quelques remarques ont été réalisées :

- Lors de cette édition, chaque groupe a « présenté » son déchet le plus « loufoque » mais il faudrait développer l'aspect pédagogique et trouver un moyen de sensibiliser les pollueurs. Motiver l'événement par une chasse aux trésors pour tenter de sensibiliser un maximum de personnes.
- Faire des panneaux communaux de sensibilisation

- Oser la provocation
- Faire une sculpture avec les déchets

Actualisation de la CLDR

Il y a eu plusieurs démissions, un décès ainsi que des membres qui ne se sont jamais présentés.

Un appel à candidature sera réalisé via le site internet et le bulletin communal car la réserve de candidats ne suffit pas.

La réactualisation de la CLDR sera réalisée pour le mois de décembre.

Les membres n'étant pas souvent présents seront contactés afin de savoir s'ils souhaitent continuer à s'impliquer. Ce sera également le cas pour le quart communal.

Lors de l'appel à candidature, on rappellera qu'il est possible d'intégrer les groupes de travail sans pour autant être membre de la CLDR.

Divers

1. Le dossier de l'aménagement de la maison rurale à la grange Jacquet a été accepté. Nous attendons actuellement la proposition de convention rédigée par la Région wallonne. Un montant de 42.819 € (5% du subside) nous sera alloué pour réaliser le projet définitif à présenter à la Région afin d'obtenir le solde du subside. La commune rentrera une demande de subside auprès de la Province pour l'aménagement des abords de la grange. Le rôle du groupe de travail sera de redéfinir le plus précisément possible ce que l'on attend de la grange Jacquet avant de retourner vers le bureau d'étude.
La réunion du groupe de travail se tiendra le 10 juillet à 20h au réfectoire de l'école communale.
2. Il est demandé de relancer le travail sur la charte des chemins et sentiers. Un groupe de travail sera relancé avec les usagers et l'office du tourisme.
3. Il est proposé de faire venir un conférencier sur le décret relatif à la refonte du cadastre des chemins et sentiers car ce sera un travail de longue haleine.
4. Cécile et Denis ont rencontré le doyen de la faculté pour présenter la fiche-projet relative à la formation des guides ruraux. Il est très intéressé ! Si cela se met en place, Grez-Doiceau deviendra la commune test. On devrait avoir des nouvelles dans le courant du mois de septembre.

Les prochaines CLDR se tiendront les jeudis 25 septembre et 18 décembre au réfectoire de l'école communale à 20h.



Semaine du Bien-Vivre
à Grez-Doiceau

BULLETIN D'INSCRIPTION

DU 5 AU 14 SEPTEMBRE 2014

DESCRIPTION DE L'INTERVENANT

Nom de votre société/association :

Description de votre profession/association :

.....
(100 caractères maximum)

ACTIVITE PROPOSEE DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DU BIEN-VIVRE

Nom de votre activité :

Date(s) et heures :

Adresse de l'activité :

Tél. : Site internet ou courriel:

Description de votre activité :

.....
(150 caractères maximum)

Votre activité est-elle gratuite payante prix découverte (réduction)

Les participants doivent-ils s'inscrire au préalable oui non

-
- Le comité de pilotage de la CLDR se réserve le droit de modifier votre texte descriptif
 - Une illustration de bonne qualité (photo libre de droit / logo) de votre activité sera envoyée par vos soins à info@grez-doiceau.be

Date et signature



PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu du groupe de travail « Mobilité » - Jeudi 22 mai 2014

Présent(e)s :

Administration communale

Luc Coisman – Echevin

Alexandra Chaidron et Caroline Theys – Collaboratrices PCDR

Organe consultatif

9 présents – 6 excusés

Ordre du jour :

1. Réflexion sur le type d'usagers pour chaque tronçon.
 2. Appel à projets de la Province
 3. Compte-rendu de la réunion du 15 mai avec Mr Frécourt du SPW
-

1. Réflexion sur le type d'usagers pour chaque tronçon.

a. Liaison Archennes - Hall omnisport par le rue du Bois Gibet

La rue du Bois Gibet est actuellement en travaux. Lors de l'ouverture de la rue, il a été constaté que la rue était en pavé sur plus de 80m (très beau pavage – à conserver)

Cette liaison sera destinée aux usagers doux : piétons, attelages, vélos...

Longueur de la liaison : 1,4 – 1,6 km

Il faudra aménager une signalisation pour pouvoir contrôler le type d'usager en plus d'un effet de porte. Celui-ci aura pour objectif d'empêcher les véhicules d'utiliser ce chemin.

Attention celui-ci devra laisser un passage pour les attelages d'environ 1m50 de large

Pour la signalisation, il a été cité deux types de panneaux :

- panneau de signalisation agricole
- panneau d'impasse traversante

Le choix du revêtement sera important car le haut du chemin est utilisé par des tracteurs

A partir du moment où l'on touche au revêtement du chemin, la question a été posée d'installer directement une gaine pour l'éclairage. Cette proposition n'est pas retenue par tous les membres. Il faudrait trouver un système où les lumières s'allument uniquement quand c'est nécessaire.

Il a également été précisé qu'il faudrait sécuriser le carrefour avec les rues des Moulins et du Bois Gibet pour éviter que les cyclistes arrivent à toute allure sur la rue des Moulins.

b. Liaison Doiceau - Grez

Il a été décidé de garder le parcours suivant : chemin de la Magnette – rue du Bois des Fiefs – Chaussées de Wavre et de la Libération.

La liaison via la rue du Tilleul et la ruelle des Foins est un détour trop important pour les cyclistes.

Pour information : La Région wallonne a pour projet de modifier le carrefour situé entre les chaussées de Wavre et de la Libération. La chaussée de la Libération deviendrait la route prioritaire. L'objectif est de pousser le trafic vers la N25. La Région wallonne souhaite également que les ronds-points deviennent à deux bandes. La question a été posée de savoir quelle était la place du cycliste dans ce projet ?

Il n'est pas nécessaire de définir le type d'usagers car les voiries existent déjà. Il faudra faire attention aux tronçons rue du Bois des Fiefs et chemin de la Magnette qui sont utilisés par des automobilistes qui veulent éviter le rond-point de Doiceau.

La question de la vitesse sur la chaussée de Wavre a également été soulevée. Le SPW estime qu'il n'est pas nécessaire de limiter la vitesse à 70 km/h vu la largeur de celle-ci.

c. Liaison Gottechain - Bossut

Luc, Caroline et Cécile ont rencontré Mr Frécourt (SPW) le jeudi 15 mai en vue de sécuriser la traversée de la chaussée de Wavre à la hauteur de Gottechain par l'aménagement de passages piétons aux deux carrefours (rues Jules Depauw et Thomas Decock). La Commune doit envoyer une demande par écrit.

Pour monter le dossier à envoyer au SPW :

- Présenter différents exemples où les chaussées/nationales sont à 70 km/h (Hamme-Mille-Namur / Boulangerie à Roux-Miroir / Golf LLN...)
- Statistique – Pyramide des âges à Gottechain
- Continuité avec la liaison de la rue du Bois Gibet (une fois celle-ci réalisée). Elle permettrait d'ailleurs d'aller jusqu'à la gare d'Archennes.

Ce dossier sera constitué en collaboration avec la conseillère en mobilité, Claudia Bouxain.

d. Liaison Weert Saint-Georges - Wavre

Ce tronçon est très long. Ce serait préférable de le portionner en sachant que certaines zones sont déjà en très bon état. Nous pouvons donc concentrer notre énergie sur deux parties, mais une à la fois. Pour faire le choix, il est nécessaire de vérifier leur statut au cadastre et à l'atlas des chemins.

1^{er} tronçon : limite de Nethen à Pécrot – rue de Beaumont

Ce tronçon permettrait aux habitants de Nethen d'accéder plus facilement à la gare de Pécrot.

2^{ème} tronçon : Pécrot – Gastuche : Où se trouve exactement l'assiette du chemin à Archennes ?

Suggestion :

Nous pourrions prendre contact avec Colruyt voir s'ils ne veulent pas prendre en charge la réalisation d'un chemin reliant le chemin de fer à leur magasin.

2. Appel à projets de la Province

La Province lance un appel à projets aux communes du Brabant wallon afin d'encourager la mobilité douce. Un montant de 50.000€ peut être alloué par commune. Le dossier doit être introduit pour la fin du mois de juin.

Le GT mobilité propose de rentrer les liaisons A et C comme un seul projet. Cela permettrait de justifier le bout de piste cyclable existant situé entre le hall omnisport et la rue Philippe Collette.

3. Compte-rendu de la réunion du 15 mai avec Mr Frécourt du SPW

cfr compte-rendu

4. Divers

Denis nous informe qu'il y a une nouvelle législation des chemins et sentiers.

L'atlas existant doit faire l'objet d'une révision. Tout un travail doit être réalisé pour être remis à jour. Denis reviendra vers nous dès qu'il aura plus d'informations.

Il est demandé de contacter les communes voisines pour connaître leur réseau destiné à la mobilité douce.

Rappel de la réunion du 2 juin concernant « la semaine du Bien-vivre à Grez-Doiceau » qui se déroulera du 5 au 14 septembre 2014.

Rapporteur à la CLDR : Alain Deschamps.

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu du groupe de travail « Convivialité » - Jeudi 12 juin 2014

Présent(e)s :

Administration communale

Luc Coisman – Echevin

Nicolas Schillings – Responsable Espace Jeunes - Invité

Organe consultatif

5 présents – 6 excusés

Ordre du jour :

Réflexion sur la fiche-projet : Rénover les espaces de jeux existants sur la commune

Un état des lieux réalisé en juin 2014 est présenté et permet de voir l'état réel des infrastructures existantes.

Pour préparer les dossiers qui seront présentés pour l'appel à projet de la Province, Luc demande que cette réunion définisse concrètement ce que l'on veut sur les différents espaces de jeux (Quels jeux ?, zonage par âge ?, ...).

Nicolas introduit la réunion en expliquant que l'Espace Jeunes a créé certains espaces de jeux. Les jeunes sont donc très intéressés de participer à leur entretien. Le projet « Eté solidaire » monté par l'Espace Jeunes se propose pour rafraichir plusieurs infrastructures.

Situation de chaque aire de jeux :

Gastuche :





- ✓ Quelques réparations doivent être réalisées assez rapidement.
- ✓ Problème des bacs à sable car ils attirent chats et chiens. Penser à les couvrir.
- ✓ Il y a un câble électrique déconnecté, il faut le protéger et le masquer.
- ✓ Proposition est faite d'éclairer la PISQ : attention car cela veut dire que les jeunes resteront toute la nuit et cela posera problème au voisinage.

Archennes 1 - Coullemont :



- ✓ Manque de signalétique pour indiquer qu'il y a un espace jeux public. Cette idée prévaut pour tous les espaces jeux de la commune.
- ✓ Ajouter poubelles et bancs (sous les arbres) pour les parents : les bancs peuvent être des blocs de pierre comme à l'Espace Jeunes du Stampia, cela évite le vandalisme et s'intègre mieux au milieu rural.
- ✓ Faire un petit abri en cas de pluie. Cet abri sera fermé sur 2 côtés uniquement afin d'éviter les coins cachés. Prendre modèle sur la pagode de Hèze.
- ✓ Protéger le sable pour éviter le problème des chats.

- ✓ Mettre à jour le panneau indiquant que les parents sont responsables. Ce panneau devrait être présent à tous les espaces jeux de la commune.

Archennes 2 – Plaine :



- ✓ Manque de signalétique pour indiquer qu'il y a un espace jeux public. Cette idée prévaut pour tous les espaces jeux de la commune.
- ✓ Rénover le grillage, élaguer les arbres pour augmenter la luminosité et rendre l'espace moins sale (feuille, humidité, branches, ...).
- ✓ Ajouter poubelles.
- ✓ Repeindre panneau de Basket et refaire le marquage au sol des 3 sports (mini foot, mini tennis, basket).
- ✓ Remplacer le filet mini tennis par un système plus solide mais amovible pour permettre de jouer au mini foot.

Néthen 1 - Rue Vandervelde :



- ✓ Espace jeux très récent.
- ✓ On devrait augmenter la surface de dalle en caoutchouc autour du module de jeux.
- ✓ Ajouter poubelles et bancs (en pierre ??).
- ✓ Rénover le grillage.
- ✓ Vérifier si possibilité d'ajouter un jeu supplémentaire ?

Néthen - Rue Maisin :

- ✓ La commune a retiré le skate parc et n'a rien mis à la place. Les jeunes se sentent volés et demandent qu'on leur remette à disposition une zone de jeux pour ados. Il y a, semble-t-il, un terrain communal près de la patte d'oie qui s'y prêterait bien ?

Grez (Campinaires) :



- ✓ Sans conteste, c'est l'espace qui demande le plus de travail et d'investissement.
- ✓ Il faut retirer l'élément central.
- ✓ Il faut prévoir une zone « santé » avec un gros module (avec fiche explicative des exercices possibles) pour ados et adultes (barre de traction, parcours santé, ...) et une zone avec un module pour enfants (balançoire et toboggan).
- ✓ Retirer le bac à sable pour éviter le problème des chats.
- ✓ Prévoir un abri en dur ou bien une toile tendue.
- ✓ Prévoir un plus petit bac à sable en hauteur.
- ✓ Diminuer les surfaces de chemins en dolomie pour faciliter l'entretien. Il faut juste laisser un chemin direct entre le haut et le bas de plaine, les autres chemins en dolomie peuvent être remplacé par de la pelouse.
- ✓ Maintenir le bac à crotte et son distributeur de sacs.

Pécrot



- ✓ Il faut ajouter un filet entre la PISQ et l'étang car nombreux sont les ballons qui sont perdus dans l'étang.
- ✓ Pas d'autres actions sur cette zone car espace très récent.

Gottechain :

- ✓ Il y a deux fiches projet PCDR (CT06 et MT13)
- ✓ Il n'y a pas d'accord pour mettre un espace jeu dans le parc derrière l'église.
- ✓ Par contre, il y a une fiche projet qui propose d'aménager le jardin de la maison rurale. On pourrait donc mettre des modules de jeux dans le jardin et prévoir un accès direct depuis la rue.

Hèze :



- ✓ Le grillage à hauteur de la haie autour du terrain mini foot pose problème car les ballons se glissent en dessous et dévale toute la vallée jusqu'en bas de la rue Bruyères Caton.
- ✓ Le petit cabanon à côté du terrain ne sert à rien. On devrait retirer 2 parois et celui-ci pourrait servir d'abri simple.
- ✓ Repeindre les 2 tables de ping-pong pour diminuer la rugosité de la surface
- ✓ La pagode génère beaucoup de bruit pour la maison située juste derrière la haie. Proposition de mettre 3 parois à l'arrière de la pagode et laisser monter la haie pour faire écran anti-bruit.
- ✓ Maintenir cette pagode car elle est belle et doit servir de modèle pour les abris à mettre sur les autres zones de jeu.